

Quel bilan de santé

Personnes âgées

Des résidents de plus en plus vieux, qui arrivent de plus en plus tard en Ehpad, avec des pathologies de plus en plus lourdes. C'est grosso modo le profil des personnes âgées prises en charge dans l'Allier. Un profil qui complexifie et alourdit le travail de personnels soignants qui s'épuisent. Menée par des élus du conseil départemental, une mission d'information et d'évaluation a fait passer un check-up à des établissements bourbonnais. Le point.

Antoine Delacou

Désormais, plus personne ne peut l'ignorer. Beaucoup d'Ehpad sont mal en point en France. Suite à ce constat national sur les grandes difficultés sanitaires et financières de ces établissements, le conseil départemental de l'Allier a mené une mission d'information et d'évaluation consacrée à ceux du Bourbonnais.

Les conseillères départementales Marie-Françoise Lacarin et Evelyne Voitellier ont piloté conjointement ce travail qui s'est poursuivi sur une durée de six mois, du 1^{er} juillet au 31 décembre 2023. La méthodologie ? Trois trinômes composés d'élus de la majorité et de l'opposition ont visité quinze des quarante-quatre Ehpad bourbonnais – qu'ils soient publics, privés et associatifs – et les quatre unités de soins de longue durée (USLD) du département.

■ **Quels sont les points saillants de l'enquête ?** Evelyne Voitellier avance avec prudence et avec nuance dans sa réponse : « Nous avons vu quinze Ehpad, c'est-à-dire un échantillon. Un échantillon qui, de plus, offre un éventail de prises en charge différentes et de qualités variées. Alors je tiens à dire qu'il ne faut pas généraliser les constats qui ont été faits ».

Cependant, cette mission a permis de dégager des grandes lignes directrices : « Les résidents sont de plus en plus âgés, ils ar-

rivent de plus en plus tard et en dernier recours en Ehpad, retrace-t-elle. À ce titre, au moment de leur entrée, ils sont aussi de plus en plus dépendants, avec des pathologies importantes. Mais le personnel, lui, n'a pas augmenté sur les trois ans et il est probablement sous-dimensionné par rapport à ce niveau de dépendance ».

En raison de la lourdeur des dépendances des résidents, la mission du conseil départemental a constaté que le personnel était très axé sur le soin : « Et cette orientation change énormément la physionomie des Ehpad. Aujourd'hui, on est davantage sur de la prise en charge de la dépendance que sur de l'accueil et de l'animation qui sont devenus des parents pauvres. Si vous avez un faible taux de dépendance, il est plutôt conseillé de ne pas aller en Ehpad car il va être compliqué pour le personnel de vous accorder du temps ».

Marie-Françoise Lacarin affiche une certitude : « Face au niveau de dépendance, il est nécessaire de revisiter les moyens qui sont attribués aux Ehpad, à la fois sur la question du soin, de l'accompagnement en soins palliatifs... Pour autant, il ne faut pas faire des Ehpad que des lieux d'hospitalisation. On est sur une ligne de crête subtile sur laquelle il est important de réfléchir : que veut-on véritablement, demain, pour nos Ehpad ? » (voir ci-contre).

■ **Comment les personnels soignants vivent-ils leurs conditions de travail ?** Les deux conseillères départementales parlent clairement d'un état d'épuise-



EHPAD. Des résidents de plus en plus vieux, qui arrivent de plus en plus tard en Ehpad, avec des pathologies de plus en plus lourdes. C'est grosso modo le profil des personnes âgées prises en charge dans l'Allier. PHOTO D'ILLUSTRATION BRÉMI DUGNE

Un âge moyen de près de 88 ans dans les établissements

Petit d'horizon (non exhaustif) des Ehpad de l'Allier en chiffres, ainsi que sur les constats et enjeux établis par la mission d'information et d'évaluation.

■ **L'accueil médicalisé global.** 5.365 places sur 44 Ehpad de statut public, associatif ou privé. En 2022, le nombre des places en Ehpad pour 1.000 personnes en Allier par rapport à la population de + de 75 ans était de 10,09 % contre 9,87 % pour la moyenne nationale. Selon le Projet régional de santé, cette offre est « satisfaisante ».

■ **La capacité moyenne des Ehpad.** La moyenne du nombre de

places par établissement est de 111 places contre 81 au niveau national.

■ **La typologie des publics accueillis en Ehpad.** 30 % des résidents sont sous tutelle, 25 % n'ont pas d'enfant contre 10 % à domicile, un tiers n'a pas de petits-enfants, 75 % sont des femmes, 48,65 % des bénéficiaires de l'APA vivent en Ehpad, 20 à 22 % sont bénéficiaires de l'ASH, 17,5 % viennent d'autres départements et le pourcentage de Bourbonnais résident hors Allier est environ le même.

■ **La typologie des résidents.** L'âge d'entrée recule : 85 ans et 9 mois pour l'Allier (85 ans et 11 mois au

niveau national). L'âge moyen des résidents était de 87,9 ans en Allier en 2022 contre 88 ans en France en 2019. Les entrées font souvent suite à une hospitalisation, à un accident de santé ou à un veuvage. La durée moyenne de séjour en Ehpad était de 33 mois dans l'Allier en 2022 contre 29 mois au niveau national en 2019. Il était de 40 mois en 2015.

■ **Le taux d'occupation des Ehpad de l'Allier.** De 97,55 % en 2018, le taux d'occupation a fléchi à 93,25 % en 2022. Or, un taux d'occupation d'au moins 95 % est recommandé pour viser un équilibre économique de la structure.

■ **Le bâti.** Parmi les constats :

pour certains Ehpad, une architecture qui ne correspond plus à la diversité de la population accueillie et des bâtiments parfois très énergivores. Parmi les enjeux : élaborer un référentiel tant pour des projets de restructuration que pour des constructions neuves.

■ **La vie dans les Ehpad.** Parmi les constats : des établissements plus organisés « comme des lieux où l'on soigne plutôt que des lieux de vie » ; une diversité, une mixité des publics et une dépendance croissante qui impactent les prises en charge des personnes les plus autonomes. Parmi les enjeux : diversifier les propositions

de prise en charge en fonction des publics et des besoins.

■ **Le soin dans les Ehpad.** Parmi les constats : des résidents dépourvus de médecins traitants. Parmi les enjeux : renforcer le lien entre Ehpad et offre de soin du territoire ; que le médecin coordinateur puisse être médecin traitant.

■ **Les résidents et familles.** Parmi les constats : des attentes croissantes mais une reconnaissance du travail des équipes ; un dialogue jugé « difficile » avec le médecin ou la gouvernance. Parmi les enjeux : préparer les entrées en Ehpad. ■

âgés et des soignants épuisés

LE FAIT DU JOUR

pour les Ehpad de l'Allier ?



ment chez les personnels soignants : « Ils sont à bout de souffle face à une demande des résidents, mais aussi de leurs familles, de plus en plus importante ».

Exténués, démotivés ou démotivés, beaucoup se sont désengagés par le biais de l'absentéisme : « Il est très important. Et, facteur aggravant, il y a des postes qui ne peuvent pas être remplacés à cause de la désaffection pour les métiers de l'accompagnement. Tout ce contexte fait que nous avons trouvé des Ehpad un peu sous tension. En revanche, les personnels en poste nous ont semblé très mobilisés, très à l'écoute des résidents et motivés pour faire le maximum de ce qu'ils peuvent faire ».

Des personnels qui, à propos des soins, ont alerté les enquêteurs sur un point qu'ils jugent essentiel : « Face à la diversité des résidents et de leurs pathologies, ils accentuent leurs demandes sur la formation. Notamment en ce qui concerne la psychiatrie puisque 35 % des personnes accueillies en Ehpad relèvent de ce domaine. Les agents expriment également des demandes en formation sur l'accompagnement à la fin de vie ». Les familles réclament d'ailleurs, elles aussi, « une meilleure formation » des personnels : « Car elles se rendent compte que les agents ne connaissent pas forcément tout et qu'ils ne sont pas très à l'aise ou en retrait sur des questions liées à la fin de vie. Cela peut créer des fossés dans la communication ».

Quel reproche revient le plus souvent de la part des familles ? « Elles ont l'impression qu'elles peuvent émettre des souhaits ou des remarques, mais qu'il y a un temps de latence ou un flou sur les réponses apportées. »

■ **Une désaffection pour les métiers de l'accompagnement ?** C'est un constat national qui impacte aussi l'Allier. Les métiers de l'accompagnement n'attirent plus et les Ehpad, notamment

dans le département, font partie des structures qui peinent à recruter malgré les revalorisations salariales issues du Ségur de la santé : « Sur les salaires, on est en train de rattraper en France un retard qui s'était installé depuis un certain nombre d'années, commente Marie-Françoise Lacarin. Ceci étant, les conditions de travail et l'organisation sont aussi des éléments qui ont été un peu oubliés et sur lesquels il faudrait réfléchir ».

Evelyne Voitellier, elle, renvoie également cette pénurie de main-d'œuvre à un problème de mentalité dans notre société : « Il n'y a pas qu'un problème d'organisation. On est face à un problème de vocation. On a l'impression que la vocation de s'occuper de l'humain a un peu disparu. Mais, c'est vrai, quand cette vocation existe, les personnels n'ont malheureusement pas les moyens et le temps de l'exprimer car ils sont pris dans une aspiration de rendement ».

■ **La mission a-t-elle constaté des cas de maltraitance ?** Affirmation catégorique des deux conseillères départementales : « Non, pas du tout ! » Evelyne Voitellier complète la réponse : « De plus, nous avons bien observé que toute la filière des déclarations graves était en place au niveau du Département et de l'Agence régionale de santé. Ce qui veut dire que si une famille se rend compte ou a un pressentiment par rapport à une maltraitance, il y a les cellules pour l'écouter et lui répondre ». Mais Evelyne Voitellier et Marie-Françoise Lacarin en conviennent : pas mal de familles, sans aller jusqu'à parler de maltraitance, considèrent que des prises en charge ne se déroulent pas aussi bien qu'elles devraient se dérouler. Une réalité dans l'Allier qui recoupe le même constat établi partout ailleurs en France. ■

➔ **Pratique.** Le rapport du conseil départemental sur les Ehpad de l'Allier est disponible sur <https://delib.allier.fr>

VERS L'AVENIR

Demain quel Ehpad, pour quels publics ? Selon le constat de la mission d'information et d'évaluation du conseil départemental, les Ehpad « semblent définitivement tournés vers le grand âge ou vers les maladies neurodégénératives synonymes de fortes dépendances ».

Pour elle, dans ce contexte, il faudrait donc « plus travailler sur les parcours de vie et renforcer les offres d'hébergements non médicalisés pour les personnes autonomes souhaitant un mode de vie sécurisé et bénéficier d'une vie sociale ».

La mission estime également qu'il faudrait « assurer le maintien à domicile ou en hébergements non médicalisés dans de bonnes conditions, en offrant à l'usager une prise en charge globale de ses besoins grâce à des interventions coordonnées de différents services ».

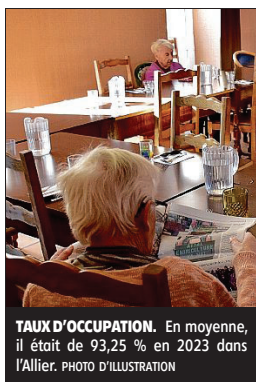
L'Ehpad de demain ? Parmi les pistes envisagées, la mission le voit « comme un centre de ressources en capacité de débiter les prises en charge de l'usager au domicile en lui apportant les moyens d'une prise en charge holistique avant une éventuelle entrée en Ehpad ou afin d'éviter celle-ci ».

Pour elle, « l'Ehpad de demain sera sectorisé pour tenir compte des différents publics accueillis ».

Pourquoi la situation financière des Ehpad est-elle déficitaire ?

Quelle situation financière pour les Ehpad de l'Allier ?

Pas meilleure qu'ailleurs en France, où environ 80 % des établissements affichent un déficit. Dans l'Allier, c'est le cas de quatorze des quinze établissements qui ont été visités par la mission d'information et d'évaluation : « Du fait de la crise Covid, il y a eu une diminution du taux d'occupation, explique Evelyne Voitellier. Or, on sait très bien que pour que le modèle économique des Ehpad ne soit pas déficitaire, il faut un taux d'occupation de 95 %. Quand vous êtes à moins de 95 %, vous avez des



TAUX D'OCCUPATION. En moyenne, il était de 93,25 % en 2023 dans l'Allier. PHOTO D'ILLUSTRATION

lits vides et, donc, des rentrées d'argent qui ne se font pas ».

Inflation sur les coûts de l'énergie et sur l'alimentation

En moyenne, ce taux d'occupation était de 93,25 % en 2023 dans l'Allier.

Outre le Covid, un deuxième événement a joué en défaveur du taux d'occupation des Ehpad : « Le scandale Orpéa n'a

pas incité les gens à y aller, ça les a même carrément freinés ».

L'inflation, elle non plus, n'a pas arrangé la situation financière des Ehpad qui doivent supporter les hausses des coûts de l'énergie et de l'alimentation. Et puis l'absentéisme des personnels dans les structures alourdit encore davantage ce contexte budgétaire morose : « Cet absentéisme est très important, appuie Evelyne Voitellier. Dans un premier temps, les Ehpad ont fait appel à l'intérim. Mais cela leur a coûté très, très cher. Dans un second temps, pour ne pas ou moins recourir à

l'intérim, certains Ehpad ont même choisi de diminuer le nombre des accueils de résidents ».

Aujourd'hui, pour combler en partie l'absentéisme, Evelyne Voitellier explique que les Ehpad ont plutôt choisi de revoir leur organisation interne : « Ce qui amène parfois le personnel à travailler sur des jours de repos. Des jours de repos que, derrière, il devra récupérer. Donc, de toute façon, on aboutit à un déficit de personnel. Pour cette raison, un certain nombre d'agents nous ont évoqué le fait d'être plutôt payés en heures supplémentaires ». ■